

CONSIGNES À SUIVRE POUR PARTICIPER AUX COURS DE DANSE

À PARTIR DU 20.12.2021

À lire attentivement

1. PARTICIPATION AUX COURS

- **Participation aux cours pour les enfants de moins de 16 ans** : Ils peuvent participer au(x) cours de danse normalement. (port du masque non obligatoire – respect de la distance entre les participants)
- **Participation aux cours pour les plus de 16 ans (à partir de 17 ans) Règle des 2G**: Accès restreint aux seules personnes âgées de plus de 16 ans qui sont titulaires d'un certificat qui atteste uniquement une vaccination complète ou une guérison (accès interdit aux personnes non-vaccinées, même lorsqu'elles disposent d'un certificat attestant un test négatif).

Port du masque obligatoire pendant les cours et dans tous les autres endroits (couloirs, vestiaires, etc...)

Pour tout renseignement :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/entreprises/Q_A_Enterprises.pdf

1.5.1 Activités sportives en intérieur

2. LES PERSONNES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE MALADIE

Les personnes présentant des symptômes de maladie tels que toux, fièvre, difficultés respiratoires, douleurs articulaires ou perte de l'odorat et du goût, ne seront pas autorisées à participer au cours.

Toutefois, si une personne présentant des symptômes de maladie se présente au cours, elle sera renvoyée chez elle sans délai.

3. LES MESURES D'HYGIÈNE

Tous les enseignants se lavent les mains avant et après les cours.

Les élèves sont invités à se désinfecter les mains lorsqu'ils entrent dans le studio de danse.

Précautions prises par l'Académie Igokat :

- **Port du masque obligatoire** pour toutes les personnes de plus de 16 ans pendant les cours et dans tous les autres endroits (couloirs, vestiaires, etc...)
- **Mise en place de postes d'hygiène des mains** : Les élèves et les professeurs doivent se laver ou se désinfecter les mains lorsqu'ils entrent ou ils sortent des studios de danse.
- **Les vestiaires sont accessibles en nombre limité de personnes**, les participants au cours se présentent, si possible, en tenue de danse et prennent leurs affaires dans le studio de danse.
Les chaussures doivent être enlevées et déposées dans les portes chaussures avant de rentrer dans les vestiaires.
5 personnes à la fois dans les vestiaires.
L'utilisation des douches est autorisée.
- **Les personnes accompagnantes ne sont pas autorisées** au sein de l'Académie Igokat (sauf pour les cours de baby-dance et de pré-ballet ou pour stricte nécessité).
Les participants entrent et sortent du bâtiment et des salles de cours individuellement.
Les contacts avant et après le cours doivent être réduits au minimum. Les participants au cours sont priés d'arriver à l'heure au cours et de quitter les locaux le plus rapidement possible après le cours.
- **Les salles d'attente** ne sont pas accessibles aux personnes qui ne participent pas aux cours.
- **Pas de contact physique** durant le cours de danse (entre autres, pas de danse en couple, pas d'exercices avec un partenaire, pas de deux, contact improvisation).
- **Les enseignants et les participants aux cours** gardent en permanence la distance sociale entre eux, c'est-à-dire avant, pendant et après les cours.
- **Un nettoyage régulier** des surfaces utilisées est prévu avant et après chaque cours de danse.